



EVENEMENT ECSI 2021

ECSI et volontaires en milieu scolaire

Intervenant: Guillaume DELHOMMEAU (Lycée Ambroise Paré de Laval)

Conférence

Le lycée Ambroise Paré est venu témoigner de son expérience d'accueil d'une jeune service civique anglaise, en co-tutorat avec la Maison de l'Europe de Laval. Ce projet a permis de développer l'ouverture à l'international de l'établissement.



Points clés de la conférence

- Est-ce qu'un lycée peut être un épicode pour l'ECSI ?
 - D'un côté oui, car c'est un lieu d'éducation.
 - Et de l'autre, non, car c'est de l'éducation formelle alors que l'ECSI relève de l'éducation informelle. Des difficultés peuvent être alors rencontrées lorsqu'il s'agit d'embarquer des collègues sur des projets qui sortent de ce cadre.
- Le principal frein à l'accueil de volontaires internationaux au lycée est de faire rentrer du savoir non-formel au lycée, d'accepter de trouver du temps pour que les volontaires et les activités qu'ils mènent puissent trouver leur place au lycée. Il existe un décalage très important entre les projets des volontaires européens et les autres projets européens au lycée en termes d'amplitude et de planning. Le seul moment libre : le mercredi mais les jeunes sortent du lycée à ce moment-là (est-ce que l'internat, le collège ou le lycée professionnel seraient plus adaptés?)
- Exemples d'activités :
 - L'animation sur les mobilités a très bien fonctionné car les enseignants y ont vu un intérêt par rapport à l'orientation.
 - Journée thématique sur l'égalité H-F en lien avec le Tandem Solidaire
- Plusieurs dispositifs de volontariat sont possibles :
 - Le service civique organisé par l'État français – dispositif d'intérêt général pour les 16-25 ans. Les établissements peuvent accueillir des jeunes volontaires français et/ou des jeunes volontaires étrangers.
 - Le CES (Corps européen de solidarité – anciennement SVE) : dispositif européen d'intérêt général pour les 18-30 ans. La mission doit se dérouler hors du pays d'origine. Souvent les établissements passent par l'intermédiation d'une association qui a un agrément (cela évite la lourdeur administrative de la demande d'agrément).
- Pour le recrutement, le lycée Ambroise Paré a misé sur la motivation plus que les compétences spécifiques et a ensuite adapté les missions du volontaire à ses compétences.
- Face aux difficultés d'intégration du volontaire dans le système scolaire, la mutualisation entre plusieurs établissements offre une piste intéressante.
- L'accueil du volontaire est très important, il est important de ne pas négliger le temps consacré au tutorat. C'est un autre avantage de l'intermédiation et du co-tutorat : l'association peut prendre le relais pendant les vacances scolaires.

Outils, ressources, sites

- Présentation du projet dans le cadre des Tandems Solidaires : <https://www.youtube.com/watch?v=s-WKLkh-dbo>
- Le référentiel des missions du service civique : <https://www.service-civique.gouv.fr/page/le-referentiel-des-missions>
- Guide à destination des tuteurs : <https://www.service-civique.gouv.fr/page/accompagner-un-volontaire-guide-tuteur>
- Parcours d'accompagnement des organismes d'accueil : https://www.service-civique.gouv.fr/uploads/content/files/02_sc_parcoursformation_12p_20180802_web.pdf
- Guide accueillir des volontaires internationaux en service civique de France Volontaires
- <https://www.corpseuropeensolidarite.fr/>

Contacts

Guillaume Delhommeau :

guillaume.delhommeau@ac-nantes.fr

Mathilde Pateyron : mathilde.pateyron@maison-europe-mayenne.eu